

**Sujet:** [!! SPAM] [INTERNET] Avis concernant le projet des Beaunes à Ormes

**De :** Damien FOY

**Date :** Fri, 17 Mar 2023 06:16:03 +0100 (CET)

**Pour :** pref-ep-beaunes-ormes@aube.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Après avoir étudié le dossier, vous avoir rencontré à 2 reprises et échangé lors d'une entrevue à monsieur le maire d'Ormes, je vous écris pour vous faire part de mon avis sur le projet éolien des Beaunes.

D'abord je vous précise que je m'exprime en mon nom propre en tant que riverain et aussi en tant que décideur local impliqué, maire de Champigny sur Aube mais pas au nom du conseil municipal puisque depuis déjà plus 10 ans, le choix a été fait de transférer la compétence éolienne à une commission dont sont exclus les agriculteurs et propriétaires fonciers pour respecter la charte de l'élu local et éviter de potentiel conflit d'intérêt. Cette dernière vous rendra prochainement son avis en toute indépendance.

En préambule, je tiens à affirmer que je suis pour le développement éolien local car c'est une source d'énergie renouvelable, une ressource fiscale importante pour les communes, communauté de commune et le département et une source de revenu pour les propriétaires et agriculteurs qui bénéficie à l'ensemble de l'économie locale.

Néanmoins, je considère que ce développement doit se faire en respectant les habitants et spécificité du territoire. En effet, la densification éolienne sur le secteur est déjà considérable et pour maintenir son acceptabilité par la population, il faut aller au delà de la pure réglementation stricto-sensu.

Je considère que les éoliennes doivent être à plus 1km des habitations et dans ce projet, une éolienne est à 545m de la première habitation d'Ormes et 640m de la première habitation de Champigny sur Aube. C'est trop proche !!!

De plus, dans les différentes contraintes qui régissaient le développement éolien, il existait un couloir d'exclusion d'1km de chaque coté des rivières et de leurs affluents. Ces vallées sont la richesse de biodiversité locale, de plus en plus classé Znieff où Natura2000 et cette exclusion d'un kilomètre de part et d'autre de la vallée me paraît une mesure de bon sens. Car si les routes qui longent les vallées ne sont pas "touristiques", il est souhaitable de maintenir des zones exemptes d'aérogénérateur. (Ceci se voit très bien sur les cartes du dossier et le projets des Beaunes fait exception en étant si proche de la vallée).

Certes, ce projet est légal mais trop à la limite de la réglementation dans un environnement saturé et sur les plus de 1000ha du finage d'Ormes, il est possible en respectant les 2 critères si dessus d'installer un nombre conséquents de machine dans la plaine loin des villages et vallées.

Donc de même que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, je ne suis pas

favorable à ce projet et demande qu'il soit "remonté" plus au nord afin de maintenir les couloir de "respiration" autour des villages et vallées.

Si néanmoins, si ce projet devait recevoir un avis favorable de madame la préfete, il serait indispensable à titre de compensation paysagère et pour masquer les machines d'imposer non pas une haie de 100m à l'entrée de Champigny mais 2 haies de 800m de chaque coté de la route d'entrée à Champigny sur Aube. Haies plantées sur domaine privé en recul de 2m du domaine public, dont l'entretien serait à la charge du pétitionnaire.

De plus cet aménagement paysager, éviterai de détériorer le cadre bucolique du Clos de Beaurepaire (salle de mariage d'exception et équipement structurant du nord de l'Aube). Rappelons que leurs propriétaires ont massivement investis pour embellir le site et contrairement aux parcs éoliens, leur activité crée de l'emploi local (5 emplois directs de personnes résidents à Champigny, Viâpres et Allibaudières), fait travailler de nombreuses entreprises et prestataires locaux (traiteurs, serveurs, musiciens, coiffeurs, loueurs, etc) et participe à augmenter la rentabilité des hébergements proches.

En espérant que ma contribution puisse éclairer votre avis, veuillez, monsieur le commissaire enquêteur recevoir mes plus cordiales salutations.

Damien Foy

10700 Champigny sur Aube  
Maire de Champigny sur Aube